



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 06 MAI 2021

L'an 2021, le six mai à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune d'Éole-en-Beauce s'est réuni en Mairie déléguée de Viabon ; lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Julien BIRRE, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par courriel aux conseillers municipaux le 30 avril 2021.

Présents : Julien BIRRE, Marc HENRION, François ISAMBERT, Vincent FAUCHEUX, Bernadette MARTIN, François VASSORT, Catherine ARRONDEAU, Florence TICOT, Benoît LHOSTE, Valérie MARTIN, Gwenaëlle VINCHON, Corinne BOUCHET, Bruno WISSOCQ, Géraldine GRILLON, Benjamin LIROCHON, Cindy FERNANDES, Ludovic GUESNET.

Absents excusés : Stéphane CHANCOLLON (pouvoir à Julien BIRRE) et Vanessa VOYET.

A été nommé secrétaire de séance : Benoît LHOSTE

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du compte-rendu de la séance du 08 avril 2021
- Emprunts
- Reprise des concessions cimetièrre de Fains-la-Folie
- Convention ENEDIS centrale solaire de Baignolet
- Organisation des élections
- Questions diverses

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal la possibilité d'ajouter un point à l'ordre du jour :

- Achat d'une tondeuse

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, l'ajout de ce point à l'ordre du jour.

1 APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 8 avril 2021

Le compte rendu de la séance du 08 avril est approuvé à l'unanimité.

2 EMPRUNT POUR ENFOUISSEMENT DE RESEAUX

Le conseil municipal décide de recourir à l'emprunt pour le financement des investissements de la commune et étudie les différentes offres. Le conseil municipal retient la proposition du Crédit Mutuel pour un montant de 257 400 euros au taux fixe de 0,95% sur 25 ans par échéances trimestrielles dégressives et amortissement constant du capital.

Le conseil municipal, à l'unanimité, charge M. le Maire de signer ce contrat d'emprunt ainsi que tous les documents relatifs à cette affaire.

3 REPRISE DES CONCESSIONS CIMETIERRE DE FAINS-LA-FOLIE

M. le Maire fait un point sur la procédure de reprise de concessions au cimetière de Fains-la-Folie.

4 CONVENTION ENEDIS CENTRALE DE BAIGNOLET

Monsieur le Maire informe que, dans le cadre d'amélioration de la qualité de desserte et d'alimentation du réseau électrique de distribution publique, ENEDIS sollicite l'autorisation d'établir, dans une bande de 3 mètres

de large, 1 canalisation souterraine ainsi que ses accessoires sur une longueur totale de 1 366 mètres sur le chemin rural 19.

A titre de compensation forfaitaire et définitive des préjudices spéciaux de toute nature résultant de l'exercice des droits reconnus à l'article 1^{er}, ENEDIS s'engage à verser, lors de l'établissement de l'acte notarié, au propriétaire une indemnité unique et forfaitaire de mille vingt-quatre euros.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, accepte l'indemnisation proposée unique et forfaitaire de mille vingt-quatre euros.

5 ORGANISATION DES ÉLECTIONS

M. le Maire rappelle au conseil municipal que les élections Régionales et Départementales auront lieu, simultanément, les 20 et 27 juin prochains et que l'implication de tous est indispensable compte tenu du nombre important de membres pour chacun des bureaux de vote. Un point est fait sur la vaccination des assesseurs qui le souhaitent.

6 ACHAT TONDEUSE.

Deux présentations de tondeuses de différentes marques ont été réalisées sur la commune. Mrs Benoît LHOSTE, Benjamin LIROCHON et Vincent FAUCHEUX, présents lors de ces démonstrations, exposent au conseil municipal les points forts et les points faibles de chacun des matériels.

Entendu l'exposé, le conseil municipal délibère à l'unanimité l'achat d'une tondeuse TORO GROUDMASTER 3200 au prix de 22 557,19 euros HT.

7 QUESTIONS DIVERSES

- **Enquête PLUi** : l'enquête publique commencera le 18 mai pour s'achever le 29 juin 2021. L'affiche informant des dates et lieux des permanences a été apposée sur les panneaux d'affichage de la commune et publiée
- **Sur Panneau Pocket**. L'enquête publique est un temps fort de l'information et de la participation du public. Elle informe le public sur divers projets susceptibles d'avoir un impact sur l'environnement ou la qualité de vie des citoyens. Toute personne peut consulter le dossier dans les lieux prévus à cet effet et peut présenter des observations, favorables ou non au projet, et proposer des suggestions ou des contre-propositions. Le public a également accès aux observations portées au registre.
- **Vente d'un corbillard** : un groupe folklorique breton est intéressé par l'achat d'un des vieux corbillards de la commune pour 500 euros.
- **Borne apport volontaire pour textile** : L'association Le Relais propose l'installation d'une borne de ce type sur la commune.
- **Éolois infos** : la deuxième édition de l' « Éolois infos » est en cours et devrait être distribuée début de semaine 19.
- **Cérémonie du 8 mai 2021** : dépôt de gerbe dans chaque commune historique. Pas de vin d'honneur compte tenu de la situation sanitaire actuelle.
- **Fuite d'eau au niveau de la canalisation de l'interconnexion** entre Bessay et Villars : une fuite a été repérée dans la soirée et gérée immédiatement.
- **Salles polyvalentes** : il n'est toujours pas possible de louer les salles de la commune.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.

Le maire,
Julien BIERRE

